



BTS FLUIDES ENERGIES DOMOTIQUE OPTION C "DOMOTIQUE"

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr

INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 38361

(Plus d'info : www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

31 décembre 2028

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ **Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▣ **En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ **Autres dispositifs de la Formation**

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Diplôme de niveau 4 validé dans le domaine.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

- Le titulaire du BTS Fluides Énergies Domotique peut être un technicien de bureau d'études, de mise en service et un futur chargé d'affaires.
- Il possède des connaissances techniques et économiques couvrant le déroulement d'une affaire, de la conception à la mise en service. Il participe à l'étude technique, au chiffrage, à la réalisation et à l'exploitation d'un système. Il s'adapte aux technologies et réglementations qui évoluent rapidement dans le domaine des fluides, de l'efficacité énergétique, de la récupération d'énergie, de la gestion technique.

1. Activités visées

Le titulaire de l'option C ("domotique et bâtiments communicants") est un spécialiste des automatismes et des réseaux de communication du bâtiment. Son métier consiste à concevoir, installer, programmer et mettre en service des solutions techniques dans l'habitat et les bâtiments professionnels (tertiaires), en répondant le mieux possible aux besoins des clients. Il a aussi vis-à-vis de ces derniers un rôle de conseil et de formation à l'utilisation de la solution installée. Il doit être capable de couvrir techniquement toutes les différentes étapes d'une affaire, de la conception à la mise en service. Il possède également une bonne maîtrise des techniques commerciales pour comprendre les besoins des clients, puis leur faire des propositions adaptées. Il sait aussi faire des devis et argumenter pour défendre sa solution auprès de ceux-ci en s'appuyant sur ses connaissances techniques.

Afin de rester un spécialiste des techniques innovantes en termes d'automatismes du bâtiment, il devra rester en veille constante sur l'évolution des techniques pour mettre à jour ses connaissances.

2. Compétences attestées

- Analyser les besoins d'un client
- Analyser un système
- Concevoir des solutions technologiques
- Décoder et élaborer des plans et des schémas
- Appliquer les réglementations en vigueur
- Mettre en œuvre des outils de pilotage
- Réaliser des essais, des mesures
- Vérifier, adapter les performances d'un système
- Déterminer des prix ou des coûts aux différentes phases d'avancement d'un projet
- Organiser et suivre le projet, animer une équipe
- Établir et mettre à jour un planning
- Recueillir et traiter l'information
- Écouter, dialoguer et argumenter
- Élaborer et utiliser un support de communication
- Négocier

INFORMATIONS

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

CAMPUS DE FORMATION

BTP CFA Aube (10)



DURÉE DE LA FORMATION

Formation en 2 ans.
Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :
Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER

VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 11/03/2025

3. Méthodes pédagogiques



Rythme alternée
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

4. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.